



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2013, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-6725-1	Numéro de version:	1.00
Date de révision:	24/10/2013	Annule et remplace la version du :	Emission initiale

Numéro de version Transport: 1.00 (24/10/2013)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTA™ Putty kit d'essai

Numéros d'identification de produit

70-2011-4154-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Produit dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M BELGIUM NV, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,

Téléphone: +32 (0)2 722 51 11

E-mail: Tox.be@mmm.com

Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

31-5533-0, 31-6426-6, 31-4910-1, 31-4903-6

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2011-4154-9

Non réglementé pour le transport

ETIQUETTE DU KIT

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)

aucun

Contient:

Se référer aux étiquettes des composants pour les ingrédients à mentionner.

Phrases de risque

Conseils de prudenceaucun

Note sur l'étiquetage

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE et est envahissante ou entre en contact avec le corps humain.

Raison de la révision:

Aucune information sur la révision n'est disponible



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-4910-1	Numéro de version:	2.03
Date de révision:	02/05/2016	Annule et remplace la version du :	11/01/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Catalyseur Ultra Light

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

3M™ IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Catalyseur Ultra Light

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

Note sur l'étiquetage

La classification silicose pour l'organe cible n'est pas applicable en raison du manque d'exposition à la poussière pendant l'utilisation

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		30 - 50	
Cristobalite	14464-46-1	238-455-4	30 - 40	STOT RE 1, H372 (Auto classées)
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		5 - 20	
Silice vitreuse	60676-86-0	262-373-8	10 - 20	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7		1 - 10	
Tridymite	15468-32-3	239-487-1	< 5	STOT RE 1, H372 (Auto classées)
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	238-878-4	< 0,3	STOT RE 1, H372 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Cristobalite	14464-46-1	OELs Belgique	VLEP (poussière respirable) (8h):0.05 mg/m3	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	OELs Belgique	VLEP (poussière respirable) (8 heures) : 0.1 mg/m3	
Tridymite	15468-32-3	OELs Belgique	VLEP (poussière respirable) (8h):0.05 mg/m3	
Silice vitreuse	60676-86-0	OELs Belgique	VLEP (poussières respirable) (8 heures) : 0.1 mg/m3; VLCT (fraction respirable)(8 heures) : 2 mg/m3	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Il n'y a pas de nécessité de porter une protection respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte de couleur orange. Légère odeur caractéristique.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié

Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,2 - 1,4 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,2 g/cm ³ - 1,4 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Teneur en matières volatiles: *Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Cancérogénicité:

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organis ms	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Dermale	Lapin	LD50 > 15 440 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Ingestion	Rat	LD50 > 15 440 mg/kg
Cristobalite	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Cristobalite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Silice vitreuse	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice vitreuse	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice vitreuse	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Tridymite	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Tridymite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Aucune irritation significative
Cristobalite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Tridymite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Quartz (SiO ₂)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Moyennement irritant
Silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Silice vitreuse	Homme et animal	Non sensibilisant
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Cristobalite	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cristobalite	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice vitreuse	In vitro	Non mutagène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In vitro	Non mutagène
Tridymite	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Tridymite	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Cristobalite	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Silice vitreuse	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Tridymite	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silice vitreuse	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silice vitreuse	Inhalation	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silice vitreuse	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Cristobalite	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Silice vitreuse	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Tridymite	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Silice vitreuse	60676-86-0	Carpe commune	expérimental	72 heures	Concentration létale 50%	>10 000 mg/l
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Cristobalite	14464-46-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Tridymite	15468-32-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

3M™ IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Catalyseur Ultra Light

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Tridymite	15468-32-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice vitreuse	60676-86-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cristobalite	14464-46-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Tridymite	15468-32-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Catalyseur Ultra Light

		classification				
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice vitreuse	60676-86-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cristobalite	14464-46-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Si aucune des options d'élimination est disponible, les déchets des produits peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Cristobalite	14464-46-1	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été supprimée.
Section 2: Référence phrase H - L'information a été supprimée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été supprimée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été supprimée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-5533-0	Numéro de version:	1.01
Date de révision:	10/02/2016	Annule et remplace la version du :	12/08/2013

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTA™ Base Putty

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS**Dangers supplémentaires (statements)**

EUH208

Contient Huiles, menthe, *Mentha arvensis piperascensis*, var. *piperascens*, Labiée.
Peut produire une réaction allergique.**2.3 .Autres dangers**

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Quartz traité au silane	None		60 - 80	
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		10 - 20	
Huiles minérales	8012-95-1	EINECS 232-384-2	1 - 10	Tox. aquatique chronique 4, H413 (Auto classées)
Fluide siliconé	68037-59-2		1 - 5	
C.I. 77288	1308-38-9	EINECS 215-160-9	< 2	
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	EINECS 215-691-6	< 2	
Huiles, menthe, <i>Mentha arvensis piperascensis</i> , var. <i>piperascens</i> , Labiée	68917-18-0		< 0,3	Tox. aigüe 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Chrome (2+ ou 3+), composants anorganiques	1308-38-9	OELs Belgique	VLEP (8h): 0.5 mg/m ³	
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	OELs Belgique	VLEP(Al)(8h):10 mg/m ³ ;VLEP (fraction respirable) (8h): 1 mg/m ³	
Huiles minérales	8012-95-1	OELs Belgique	VLEP(brouillard)(8h):5 mg/m ³ ; VLEP(brouillard)(15 min.):10 mg/m ³	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte verte foncé. Odeur de menthe
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>

Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,7 - 1,9 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,7 g/cm ³ - 1,9 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Teneur en matières volatiles: *Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de

classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Quartz traité au silane	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Quartz traité au silane	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Dermale	Lapin	LD50 > 15 440 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Ingestion	Rat	LD50 > 15 440 mg/kg
Huiles minérales	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Huiles minérales	Ingestion	Rat	LD50 > 24 000 mg/kg
Fluide siliconé	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Fluide siliconé	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
C.I. 77288	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Ingestion	Rat	LD50 1 240 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Quartz traité au silane		Aucune irritation significative
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTAT™ Base Putty

Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Lapin	Moyennement irritant
---	-------	----------------------

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Données in Vitro	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Quartz traité au silane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz traité au silane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Quartz traité au silane	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Quartz traité au silane	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Huiles minérales	8012-95-1	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
C.I. 77288	1308-38-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Fluide siliconé	68037-59-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	68917-18-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Quartz traité au	None		Données non			

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTA™ Base Putty

silane			disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	68917-18-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huiles minérales	8012-95-1	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	10 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Quartz traité au silane	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Fluide siliconé	68037-59-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
C.I. 77288	1308-38-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Huiles, menthe, Mentha arvensis	68917-18-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTA™ Base Putty

piperascensis, var. piperascens, Labiée		pour la classification				
Fluide siliconé	68037-59-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
C.I. 77288	1308-38-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Quartz traité au silane	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huiles minérales	8012-95-1	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	2000	Estimation : Facteur de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTA™ Base Putty

2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

Code déchet européen (emballage vide)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Section 1: Information "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Section 2: Information graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.
Phrase de risque : aucune - L'information a été supprimée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.

mg/m³ - L'information a été supprimée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été ajoutée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

ppm - L'information a été supprimée.

Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été ajoutée.

Section 08: TWA key - L'information a été modifiée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.

Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.

Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été supprimée.

Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.

Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Specific Target Organ Toxicity - single exposure text - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été supprimée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

15: Symboles - L'information a été supprimée.

16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.

Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-6426-6	Numéro de version:	1.01
Date de révision:	11/01/2016	Annule et remplace la version du :	12/08/2013

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTA™ Catalyseur Putty

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Syénite de néphéline	37244-96-5		70 - 80	
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		15 - 25	
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		1 - 5	
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	EINECS 232-455-8	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte légèrement verte. Légère odeur caractéristique
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,7 - 1,9 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	Négligeable
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,7 g/cm ³ - 1,9 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Teneur en matières volatiles: *Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Syénite de néphéline	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTAT™ Catalyseur Putty

Syénite de néphéline	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Dermale	Lapin	LD50 > 15 440 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Ingestion	Rat	LD50 > 15 440 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Syénite de néphéline	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Syénite de néphéline	Jugement professionnel	Moyennement irritant
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Moyennement irritant
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL	13 semaines

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTAT™ Catalyseur Putty

				4 350 mg/kg/day	
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Foie système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/day	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Huile minérale blanche (pétrole)	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Syénite de néphéline	37244-96-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de	68083-19-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la			

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTA™ Catalyseur Putty

chaîne			classification			
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Syénite de néphéline	37244-96-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Syénite de néphéline	37244-96-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PENTA™ Catalyseur Putty

Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinerer le produit durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Mesures on

Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Raison de la révision:

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Section 1: Information "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.

Section 2: Information graphique - L'information a été supprimée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.

Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.

Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.

Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.

Phrase de risque : aucune - L'information a été supprimée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.

Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.

mg/m3 - L'information a été supprimée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été ajoutée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été supprimée.

OEL Reg Agency Desc - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

ppm - L'information a été supprimée.

Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été ajoutée.

STEL - L'information a été supprimée.

Section 08: TWA key - L'information a été supprimée.

Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.

Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.

Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.
Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Specific Target Organ Toxicity - single exposure text - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été supprimée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Prints No Data if Bioaccumulative potential information is not present - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present - L'information a été supprimée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.
15: Symboles - L'information a été supprimée.
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.
Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-4903-6	Numéro de version:	2.02
Date de révision:	11/01/2016	Annule et remplace la version du :	09/01/2015

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Cristobalite	14464-46-1	20 - 30

MENTIONS DE DANGER:

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire |

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

AUTRES INFORMATIONS**Dangers supplémentaires (statements)**

EUH208 Contient Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée.
Peut produire une réaction allergique.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		30 - 40	
Cristobalite	14464-46-1	EINECS 238-455-4	20 - 30	STOT RE 1, H372 (Auto classées)
Fluide siliconé	68037-59-2		10 - 20	
Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane	27306-78-1		1 - 10	Tox. aigüe 4, H332; Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées)
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7		1 - 10	
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		1 - 10	

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

Silice vitreuse	60676-86-0	EINECS 262-373-8	1 - 10	
Allyltriméthylesilane	762-72-1	EINECS 212-104-5	< 5	
Polyéther fluoré	Confidentiel		< 2	
Tridymite	15468-32-3	EINECS 239-487-1	< 2	STOT RE 1, H372 (Auto classées)
Huiles, menthe, <i>Mentha arvensis piperascensis</i> , var. <i>piperascens</i> , Labiée	68917-18-0		< 0,5	Tox. aigüe 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	EINECS 238-878-4	< 0,5	STOT RE 1, H372 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Ne pas mettre dans les yeux. Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Cristobalite	14464-46-1	OELs Belgique	VLEP (poussière respirable) (8h):0.05 mg/m3	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	OELs Belgique	VLEP (poussière respirable) (8 heures) : 0.1 mg/m3	
Tridymite	15468-32-3	OELs Belgique	VLEP (poussière respirable) (8h):0.05 mg/m3	
Silice vitreuse	60676-86-0	OELs Belgique	VLEP (poussières respirable)	

(8 heures) : 0.1 mg/m³; VLCT
(fraction respirable)(8
heures) : 2 mg/m³

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte blanche. Odeur de menthe.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Densité relative	1,1 - 1,3 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,1 g/cm ³ - 1,3 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Teneur en matières volatiles:

Non applicable.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

3M™ ESPE™IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:**Cancérogénicité:**

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Dermale	Lapin	LD50 > 15 440 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Ingestion	Rat	LD50 > 15 440 mg/kg
Cristobalite	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Cristobalite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Fluide siliconé	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Fluide siliconé	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Silice vitreuse	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice vitreuse	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice vitreuse	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Polyéthylène glycol à terminaison siloxane	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéthylène glycol à terminaison siloxane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 2 mg/l
Polyéthylène glycol à terminaison siloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Allyltriméthylsilane	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Allyltriméthylsilane	Ingestion	Composants similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Polyéther fluoré	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyéther fluoré	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Tridymite	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Tridymite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO ₂)	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

3M™ ESPE™IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

Quartz (SiO ₂)	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Ingestion	Rat	LD50 1 240 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Aucune irritation significative
Cristobalite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane	Lapin	Aucune irritation significative
Tridymite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Quartz (SiO ₂)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Moyennement irritant
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane	Lapin	Irritant sévère
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Données in Vitro	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Homme et animal	Non sensibilisant
Silice vitreuse	Homme et animal	Non sensibilisant
Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Cristobalite	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cristobalite	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

3M™ ESPE™IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

		classification.
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In vitro	Non mutagène
Silice vitreuse	In vitro	Non mutagène
Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane	In vitro	Non mutagène
Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane	In vivo	Non mutagène
Tridymite	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Tridymite	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Cristobalite	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice vitreuse	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Tridymite	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction
Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Silice vitreuse	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silice vitreuse	Inhalation	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silice vitreuse	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane	Ingestion	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 450 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Polyéther fluoré	Ingestion	Non toxique pour la reproduction et/ou sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Polyéther fluoré	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Polyéther fluoré	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 1 000	Avant l'accouplement

3M™ ESPE™IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

				mg/kg/day	t - Lactation
--	--	--	--	-----------	---------------

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Cristobalite	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Silice vitreuse	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Polyéther fluoré	Ingestion	système auditif Coeur Système endocrinien système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Tridymite	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Cristobalite	14464-46-1		Données non disponibles ou			

3M™ ESPE™IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

			insuffisantes pour la classification			
Fluide siliconé	68037-59-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Silice vitreuse	60676-86-0	Carpe commune	expérimental	72 heures	Concentration létale 50%	>10 000 mg/l
Polyéthylène glycol à terminaison siloxane	27306-78-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	68917-18-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Polyéther fluoré	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Allyltriméthyle silane	762-72-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Tridymite	15468-32-3		Données non disponibles ou insuffisantes			

3M™ ESPE™IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

			pour la classification			
--	--	--	------------------------	--	--	--

12.2 Persistence et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Silice vitreuse	60676-86-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène glycol à terminaison siloxane	27306-78-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	68917-18-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cristobalite	14464-46-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéther fluoré	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Fluide siliconé	68037-59-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Tridymite	15468-32-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction du	67762-90-7	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

diméthylsiloxane et de la silice		insuffisantes pour la classification				
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Allyltriméthylsilane	762-72-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Tridymite	15468-32-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Allyltriméthylsilane	762-72-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huiles, menthe, <i>Mentha arvensis piperascensis</i> , var. <i>piperascens</i> , Labiée	68917-18-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéther fluoré	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène glycol à terminaison siloxane	27306-78-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Fluide siliconé	68037-59-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et	68083-19-2	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 SUPER QUICK Base Ultra Light

silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice vitreuse	60676-86-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cristobalite	14464-46-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

Code déchet européen (emballage vide)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Cristobalite	14464-46-1	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.

S-phrase - L'information a été supprimée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.

Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 08: TWA key - L'information a été modifiée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Danger cancérrogénique (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.

Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>